



DE



SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Mai 1893

RAPPORTS ET RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE V° ÉTHIOU PÉROU ET FILS RUE DE DAMIETTE, 2 ET 4

1893

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration:

MM. E. DUTILLEUL, Président,

ED. JOUBERT, Vice-Président,

H. BAMBERGER, Administrateur,

CH. DEMACHY,

Cte A. DE GERMINY, -

E. GOUIN,

J. STERN.

Censeurs:

MM. CHOPPIN DE JANVRY,
I. SALLES.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1893 :

MM. E. LEVIEZ, TIMMERMAN.

Directeurs :

MM. J. H. THORS,

L. VILLARS,

E. CHEVRANT.

Fondés de Pouvoirs :

MM. G. ROQUERBE,

F. ARBELOT.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Mai 1893

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1892.

PARIS

IMPRIMERIE VEUVE ÉTHIOU PÉROU ET FILS RUE DE DAMIETTE, 2 ET 4

1893

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

u 9 Mai 1893

Messieurs,

Nous avons à vous rendre compte d'un Exercice qui s'est écoulé dans un calme dont nous pourrions nous féliciter si, pour une Société financière, le calme n'était un peu trop synonyme d'inactivité. Les opérations journalières, cependant, qui constituent le fond du travail courant d'une banque, ont fourni un contingent aussi satisfaisant que par le passé et nous n'avons, à cet égard, nullement à nous plaindre de l'Exercice 1892. Pour ne citer qu'un des élé—

ments de ce travail journalier nous avons payé, rien qu'au siège social, 7,908,000 coupons, dont le montant, avec les titres amortis, s'est élevé à la somme de 76,636,000 francs.

Nous devons attirer votre attention sur ces chiffres, qui sont d'autant plus importants à noter, que notre établissement n'a pas de dépôts du public et qu'il est, par conséquent, dans des conditions très différentes des autres Sociétés de Crédit.

Mais ce qui a presque complètement fait défaut, ce sont les émissions. Cependant, nous n'avons pas besoin d'ajouter que notre Établissement n'a pas été plus mal partagé qu'un autre : il a subi le sort commun. C'est un état de choses dont vous pourriez trouver la constatation dans les rapports des autres Sociétés. Les statistiques nous donnent encore, d'une manière plus frappante, la mesure du ralentissement des affaires; elles apprennent, pour la France, qu'en 1889, sans aller plus haut, le montant des émissions de nouvelles valeurs a presque atteint 4 milliards, tandis que, l'année dernière, il n'a guère dépassé le chiffre de 600 millions. En Angleterre, dans la même période, les émissions sont tombées de 4 milliards 700 millions à un peu plus de 2 milliards.

L'état général des affaires, les incertitudes de notre politique économique, la variété et l'élévation des impôts sur les valeurs mobilières, si préjudiciables au marché de Paris, enfin l'abaissement excessif du taux d'intérêt de l'argent, vous expliqueront les conditions défavorables et ingrates au milieu desquelles s'est écoulé l'Exercice 1892.

Si nous recherchons les rares affaires auxquelles nous avons donné notre concours, nous trouvons une émission de 20,000 obligations 4 °/o de l'un de nos plus grands chantiers de constructions navales, la Société des Ateliers et Chantiers de la

Loire; le public a fait très bon accueil à cette valeur. Nous trouvons encore l'Emprunt de conversion des Obligations Communales de 1860, 1875, 1881-1882, du Crédit Foncier, opération à laquelle nous avons participé avec les autres grands établissements de crédit.

Nos succursales ont prêté leurs guichets : celle de Genève, à l'emprunt de conversion de la Ville de Lausanne et celle d'Amsterdam, à une émission d'obligations de la Compagnie des Tramways de la Haye.

C'est par notre intermédiaire qu'a été conclue une avance de 50 millions au Gouvernement Espagnol, réalisée au moyen de l'escompte de traites du Trésor endossées par la Banque d'Espagne. Il nous a été facile de trouver parmi les Établissements et les Banquiers qui ont l'habitude de s'unir à nous, un concours large et empressé.

Vous savez que nos relations avec l'Espagne ont toujours eu une certaine importance; nous n'avons jamais eu à le regretter. Nous constatons avec une grande satisfaction, les efforts faits, depuis quelque temps, par les hommes politiques de tous les partis, pour développer les grandes ressources du pays, par des mesures économiques importantes et par une gestion financière beaucoup plus sévère. Actuellement, l'avance n'est qu'un emploi d'argent à court terme; mais elle nous donne uue situation qui nous permettra, nous l'espérons, de prendre part aux opérations que le Gouvernement Espagnol sera conduit à faire pour exécuter ses projets de réformes financières.

En résumé, le compte de **Profits et Pertes** se solde par un bénéfice brut de 5,055,979 fr. 48 c., réduit par les frais généraux de toute nature, à 3,830,803 fr. 41 c.

Ce résultat nous autorisera à vous proposer, comme conclusion de ce rapport, la distribution d'un dividende de 30 francs égal à celui de 1891, mais constitué d'une manière toute différente, et la différence est tout à l'avantage de 1892.

L'année dernière, en effet, pour distribuer 30 francs, il avait fallu recourir, dans une large mesure, aux bénéfices réservés et reportés des années antérieures, tandis que l'Exercice 1892 pourvoit seul à son dividende de 30 francs et nous pouvons reporter une somme de 1,095,808 fr. 22 c., plutôt un peu supérieure au chiffre du report antérieur (1,084,449 fr. 25 c.).

Si l'Exercice 1892 se présente dans cette situation relativement avantageuse, ce n'est cependant pas que les affaires aient été plus actives ni plus productives. Mais en 1891, nous avions dû passer sur notre portefeuille Fonds d'État, Actions et Obligations, une perte importante résultant de l'abaissement des cours, et nous l'avions fait largement et résolument; tandis qu'au contraire, en 1892, l'amélioration des cours de beaucoup des valeurs composant ce même portefeuille nous donne un bénéfice de 652,846 fr. 91 c., en remarquant, en outre, que les trois quarts de cette somme proviennent non pas d'évaluations, mais de bénéfices réalisés.

Ces bénéfices auraient même été supérieurs d'un million, si nous avions compté nos obligations des Chemins Argentins et des Chemins de la province de Santa Fé, soit au cours moyen de Décembre, soit au cours moyen de l'année, le plus faible des deux; mais nous avons trouvé préférable de conserver provisoirement les prix du Bilan de 1891. Cette plus-value actuelle ajoutée aux 1,100,000 francs que nous reportons à l'Exercice 1893, nous permet d'envisager avec calme les éventualités auxquelles les valeurs argentines restent soumises. Nous vous ferons encore remarquer que, comparativement aux prix d'origine, les remboursements

et amortissements effectués sur nos engagements Argentins, autres que les obligations de Chemins de fer, ne représentent pas moins de 49.67 °/°, au 31 Décembre dernier, et plus de 52 °/°, aujourd'hui.

Les **Commissions** ont rapporté 806,091 fr. 89c., presque entièrement produits par les payements de coupons, les comptes courants, les opérations de banque. L'écart est grand, sur le chiffre de 1891, qui fut de 1,576,705 fr. 40 c.; mais, en 1891, les affaires traitées par la Banque lui avaient donné plus de 700,000 francs de commissions.

Les Comptes **Divers**, **Reports**, **Intérêts et Bénéfices du Portefeuille** donnent un total de 3,329,489 fr. 33 c. contre 3,581,190 fr. 09 c. en 1891.

Le bénéfice net de nos succursales n'a été que de 267,551 fr. 35 c. Vous voyez, par ce chiffre, qu'elles ont souffert, comme le siège central, de la pénurie des affaires.

Nous vous proposons donc, pour conclure, de prélever sur le bénéfice net de 1892, s'élevant à 3,830,803 fr. 40 c. la somme nécessaire pour distribuer un dividende de 30 francs et de reporter à l'Exercice 1893. Fr. 1.095.808 22 lesquels s'ajoutant à la réserve légale 6.250.000 et au fonds de prévoyance 12.000.000 »

porteront le total des réserves de toute nature au chiffre de Fr. 19.345.808 22

M. E. Dutilleul, réélu Administrateur dans l'Assemblée générale du 4 Mai 1887, arrive à l'expiration de son mandat.

Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sont toujours rééligibles.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de M. Choppin de Janvry, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Nous venons vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier par le vote de votre dernière Assemblée générale du 10 Mai 1892.

Le Bilan général et le Compte de Profits et Pertes de l'Exercice ont été mis à notre disposition plus de quarante jours avant la date fixée pour votre réunion.

Nous nous sommes assurés que ces documents sont la reproduction fidèle des chiffres portés dans les livres de la Comptabilité.

Avec une netteté qui est de tradition à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à laquelle nous devons rendre hommage, l'Administration et la Direction sont entrées dans des développements et nous ont donné des explications qui nous ont permis de porter sur les divers éléments de l'Actif et du Passif les appréciations que nous venons vous soumettre.

ACTIF

7.7		11	1			
Nous	grouperons	ensemble	les	cinq	comptes	•

4.985.459	42
4.796.508	20
5.963.670	30
7.287.827	55
2.292.619	
	4.796.508 5.963.670 7.287.827

Ces comptes s'élèvent ensemble à 55,326,085 fr. 10 c.; ils constituent de l'argent comptant ou y sont équivalents.

Le Portefeuille-Effets montait à 20,743,131 fr. 65 c., et se partageait ainsi :

Effets sur	France	•				Fr.	10.993.798	33
Effets sur	l'Étranger						9.749.333	02

Tous ces effets sont aujourd'hui échus et intégralement recouvrés. Consistant exclusivement en lettres de change et mandats de premier ordre et de haute banque, ils formaient, eux aussi, une monnaie courante et, joints aux cinq comptes que nous avons groupés tout à l'heure, ils élevaient les ressources actuelles et instantanément disponibles de la Banque à une somme de 76,069,216 fr. 75 c.

Si vous voulez bien, par anticipation, jeter un coup d'œil sur

le Passif, vous trouverez que la portion de ce passif qui représente l'ensemble des engagements de la Banque envers les tiers, engagements qui ne sont pas d'ailleurs des engagements à vue, ne dépassent pas 74,295,000 franes, et le rapprochement de ces deux chiffres suffira pour constater avec quelle sécurité et quelle facilité se meuvent et fonctionnent les rouages financiers et le mécanisme de votre établissement.

La plupart des autres comptes de l'Actif se prêteraient d'ailleurs eux-mêmes à une réalisation facile.

Les comptes des correspondants s'élèvent à 31,250,017 fr. 64 c., qui se subdivisent ainsi :

Correspondants en France	. Fr.	17.053.006	92
Correspondants à l'Étranger		14.197.010	72

Ces Correspondants sont choisis avec un soin dont la prudence et l'expérience de votre Conseil d'administration vous sont de sûrs garants et, dans un grand nombre de cas, à toutes les sécurités que donnent la haute situation et le crédit des titulaires, s'ajoutent des sûretés spéciales de titres et de valeurs.

Les Avances sur garanties, dont le montant s'élève à 11,812,055 fr. 47 c., sont dans les mêmes conditions et présentent le même caractère.

Consistant en créances fermes et solides, ces deux comptes ne paraissent susceptibles d'aucune variation de valeur.

La possibilité de ces variations est, au contraire, par la nature des choses, inhérente à ce que nous appellerons le Portefeuille-

Titres de la Compagnie, portefeuille qui se trouve représenté par les trois comptes :

TOTAL	Fr.	38.093.773 97
Participations diverses		6.010.558 38
Actions et Obligations		26,206,573 60
Fonds d'États	Fr.	5.876.641 99

Composé de 114 espèces de valeurs, ce Portefeuille de titres forme, vous le voyez, une très grande variété de placements, et la division des risques ajoute son indispensable protection à toutes celles que vos intérêts trouvent dans les lumières de votre Conseil. Elle pourrait, au besoin, atténuer les dangers et les mauvaises chances que la plus grande prudence ne peut jamais écarter d'une manière complète. Une sage évaluation fortifie également ces garanties. D'après votre délibération originaire du 5 Avril 1873, toutes les valeurs possédées par la Banque doivent figurer au Bilan au cours moyen du mois de Décembre, lorsque cette moyenne est inférieure au cours même du 31 Décembre, ou au cours du 31 Décembre, lorsque ce cours est inférieur à la moyenne du mois. Cette règle a été scrupuleusement observée. Une seule exception y a été faite, mais dans le sens d'une sévérité plus grande. Pour les Obligations de la Compagnie des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé et les Obligations des Chemins de fer Argentins, au sujet desquelles le Conseil d'administration, lors de votre Assemblée générale du 10 Mai 1892, vous a donné les explications les plus étendues, les estimations de l'inventaire précédent ont été conservées, malgré les cours plus élevés qu'elles obtiennent sur le marché.

Le compte Participations diverses s'élève à 6.010.558 fr. 38 c. Il comprend huit affaires. Cinq d'entre elles se poursuivent dans

d'excellentes conditions qui ne promettent que des bénéfices. Mais trois autres, représentant ensemble 3.840.415 fr. 37 c. consistant dans des crédits à la Compagnie des Eaux et Égoûts de la Ville de Buenos-Ayres et aux deux Compagnies des Chemins de fer Misiones et Nord-Ouest Argentin sont encore entravées dans leur marche normale par la crise financière de la République Argentine. Ces trois affaires comportent des lenteurs de réalisation et même certaines possibilités de perte, auxquelles votre Conseil a considéré qu'il était fait une part légitime au moyen du report de la somme de 1.095.000 francs qu'il vous propose de laisser au compte de Profits et Pertes. On peut ajouter à cette réserve prévoyante la plus-value négligée sur les valeurs Argentines au 31 Décembre.

Le compte de *Divers* ne s'élève qu'à 818.705 fr. 69 c. et il comprend, avec quelques comptes d'ordre figurant également au Passif, divers articles qui ne rentraient dans aucune des catégories du Bilan, mais qui n'en constituent pas moins des valeurs certaines et du recouvrement le plus assuré.

Les comptes *Immeubles et Mobilier* sont demeurés aux mêmes chiffres que l'année précédente. Très inférieurs aux prix de revient, ils renferment ainsi, dans la réalité, une réserve qui n'est pas sans quelque importance.

PASSIF

Dans un Passif qui, défalcation faite des comptes d'ordre, s'élève à 160.882.125 fr. 82 c., les sommes dues aux tiers ne s'élèvent qu'à 74.295.928 fr. 49 c., c'est-à-dire à 46 °/ $_{\circ}$.

Ces sommes sont réparties entre les comptes suivants:

Effets à payer Fr.	5.198.054 47
Comptes courants des Syndicats	139.744 61
Coupons à payer	3.541.645 97
Comptes divers	2.138.644 64
Correspondants en France	
Correspondants à l'Étranger	51.127.058 67

Le chiffre considérable des comptes créditeurs des correspondants à l'Étranger témoigne de l'étendue du mouvement d'affaires de la Banque : il provient, en grande partie, des nombreux services financiers, ainsi que des paiements d'arrérages et de coupons qu'elle est chargée d'opérer soit pour le compte de Banques, de Compagnies de Chemins de fer ou de Mines dont le siège est à l'étranger, soit pour le compte de Gouvernements.

Ces divers comptes ne sont d'ailleurs, pour la plus grande partie, acceptés par votre Banque que sous la condition, habituellement imposée par elle, de termes convenus et de préavis obligatoires pour le remboursement.

Les autres comptes du Passif, s'élevant ensemble à 86,586,197 fr. 33 c., n'appartiennent qu'à la Société elle-même.

Ils comprennent, avec le Capital social, 62,500,000 francs, votre réserve statutaire depuis longtemps complète, 6,250,000 francs; le fonds de prévoyance de 12,920,944 fr. 67 c.; la portion reportée du compte de Profits et Pertes de 1891, 1,084,449 fr. 25 c.; et enfin le compte de Profits et Pertes de l'année 1892, 3,830,803 fr. 41 c., tel qu'il résulte de la balance de l'Actif et du Passif de cet Exercice.

Obtenu dans une année marquée par la stagnation des affaires, et presque uniquement dû au mouvement courant de vos opérations, restreint par les circonstances difficiles qui ont pesé sur tous les marchés, ce bénéfice net de l'Exercice 1892, qui s'élève à 3,830,000 francs, est une preuve des ressources que renferme et que sait développer, même dans un milieu peu favorable, l'organisation puissante que vous avez créée en 1872 et qui est aujour-d'hui à sa vingt-unième année d'existence et de succès.

L'analyse que nous vous avons présentée de la composition de l'Actif et du Passif montre en même temps — avec la solidité des bases de votre Société et la large étendue de ses libres disponibilités — tout le concours que, lorsque renaîtra l'esprit d'entreprise, elle pourra, non sans profit pour vos propres intérêts, donner, par ses capitaux, son expérience et son crédit, à l'activité commerciale et financière du pays.

Nous vous proposons d'approuver le Bilan et les Comptes de l'Exercice 1892, tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'administration.

Paris, le 17 Avril 1893.

Les Commissaires:

E. LEVIEZ.

TIMMERMAN.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 9 MAI 1893

Première Résolution.

L'Assemblée générale, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1892, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **30** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit **10** francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet 1893, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, réélit :

M. E. Dutilleul, Administrateur.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale à l'unanimité, réélit :

M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, nomme :

M. E. LEVIEZ,

et M. TIMMERMAN,

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1893, — avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

COMPTES

De l'Exercice 1892

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque Fr.	3.253.384 31	1.732.075 11	4.985.459 42
(Paris et Province		83 75	10.993.798 63
Portefeuille Étranger		2.864.137 05	9.749.333 02
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.		405.592 05	4.796.508 20
Comptes fixes des succursales		» »)	
Comptes courants —		1.819.646 48	9.819.646 48
Correspondants (en France			31.250.017 64
Reports			25.963.670 30
Liquidation 31 Décembre 1892.			17.287.827 55
Coupons à encaisser			2.292.619 63
Avances sur garanties			
Fonds d'États.			
Actions et Obligations			
Participations diverses			
Comptes divers			
Immeubles de la Société			
Mobilier	. 30.000 ×	10.312 80	40.312
F	r. 148.213.645 4	7 22.488.126 83	170.701.772 30

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	6.250.000 »	n de anellia lilia la maria la	6.250.000 »
(Appartenant aux Actionnaires	12.000.000 »	» »	12.920.944 67
Fonds de prévoyance Appartenant aux Administrateurs en exercice			
Effets à payer	3.877.228 47	1.320.826 »	5.198.054 47
Comptes fixes des succursales	» »		9.819.646 48
Comptes courants —	1.819 646 48		139.744 61
Comptes courants des Syndicats	139.744 01	" "	139.744 61
Correspondents en France		Att of containing fi	63.277.838 80
(à l'étranger	42.722.564 32	In torango me all	3.541.645 97
Coupons à payer	3.464.700 47	Later and the state of the state of	2.138.644 64
Comptes divers	1.751.943 10		1.084.449 25
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1891.		Lance Committee Committee	3.830.803 41
Profits et pertes. — Exercice 1892	3.563.252 0	267.551 35	3.830.800 41
general	ntionné su Billin	benefice net ma	simmatel ablos
			170 701 770 20
F	r. 148.213.645 4	7 22.488.126 83	170.701.772 30

DOIT

Abonnement au timbre, impôts et contributions Fr.	144:779 85
Appointements, gratifications et frais de bureaux	750.752 35
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc	136.240 43
Amortissement des frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque	31.065 39
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	5.000 »
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872. Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires VI Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris	8.080 »
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	. 3.830.803 41
F 2 8 7 1 10 2 0 7 1 1 2 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	5.055.979 48

entrate 2010 A. J. Directoffee and Invitor	013017
Commissions	806.091 89
Intérêts et bénéfices du portefeuille	2.299.711 21
Reports	631.206 18
Fonds publics, Actions et Obligations	652.846 91
Divers	398.571 94
Bénéfice net des Succursales	267.554 35
The second secon	lagramicus ba
oliona de la companio della companio della companio de la companio de la companio della companio	zas nipostpic
A commitment successful A	
A Company and South and So	
	enpital angleti.
the state of the s	id no normalis. L 2004 sommer
Fr.	5.055.979 48

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

gs 100.808 1410	- 11/20 je . 2008e)
Bénéfice net Fr	. 3.830.803 41
Solde reporté de l'Exercice 1891	
10 175.805	4.915.252 66
Intérêts à 5 °/, sur le capital versé	. 3.125.000 »
Total	. 1.790.252 66
Conseil d'administration : 10 °/. sur Fr. 694,444 44	69.444 44
Solde à répartir aux Actionnaires	. 1.720.808 22
Plus les intérêts à 5 °/. ci-dessus mentionnés	3.125.000 »
	4.845.808 22
Dividende de Trente francs par Action sur les 125,000 Actions forma le capital social.	nt 3.750.000 »
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes po	ur 7r. 1.095.808 22

277. — Imp. Ve Ethiou Pérou et Fils, rue de Damiette, 2 et 4.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉ	S CONSULTATIFS	DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS
AMSTERDAM .	MM. G. M. BOISSEVAIN. A. I. von HEMERT. M. H. S'JACOB. P. W. SCHOLTEN.	DIRECTEUR M. M. C. van HALL. Sous-Directeur . M. JH. HALLO. Fondés de Pouvoirs MM. JB. HERT jor. J. van VELSEN.
BRUXELLES	MM. Ch. BALSER. DIDISHEIM. DUMERCY-HEIRMAN. A. LÉON.	DIRECTEUR M. Chev. R. de BAUER. Sous-Directeur . M. H. van WIJCK. Fondés de Pouvo irs (L. BAUER.
GENÈVE	MM. A. CHENEVIÈRE. J. ODIER. E. PICTET. E. SAUTTER.	DIRECTEUR M. A. ROCH. Fondé de Pouvoirs M. G. AUBERT.

